



Port de masques dans l'espace public : questions et réponses

1. Tout le monde devrait-il porter un masque dans l'espace public ?

Non. Nous ne recommandons pas aux personnes saines de porter des masques dans l'espace public. Ils ne leur offrent pas de protection suffisante contre le coronavirus.

En revanche, en portant un masque, une personne déjà infectée réduit le risque d'en contaminer d'autres.

Les règles d'hygiène et de conduite sont toujours applicables.

2. Les masques font-ils partie des plans de protection établis pour les secteurs économiques ?

Afin de protéger encore mieux la clientèle et le personnel, l'OFSP prévoit l'utilisation de masques lorsque la mesure fait partie du plan de protection correspondant. Pour autant qu'ils soient utilisés correctement et combinés avec les autres mesures d'hygiène, les masques peuvent réduire le risque de propagation du virus.

3. Quelle sorte de masque dois-je porter lorsque c'est nécessaire ?

Pour les personnes qui ne travaillent pas dans le système de santé, les masques dits d'hygiène, également appelés masques chirurgicaux, sont suffisants.

Les masques de protection respiratoire (FFP2, FFP3) sont réservés au personnel de santé lors de situations à haut risque. Ils possèdent parfois une valve pour faciliter la respiration. Les personnes infectées, avec ou sans symptômes de la maladie, ne doivent pas utiliser ces masques, car ils contribuent à propager le virus. Les masques en tissus fabriqués soi-même ne sont pas recommandés. Les masques textiles industriels peuvent offrir une certaine protection pour les autres.

4. Dois-je porter un masque dans le train, dans le bus ou dans le tram quand je ne peux pas garder une distance de deux mètres ?

Lors de faible affluence, il n'est pas nécessaire de porter un masque dans les transports publics. Aux heures de pointes, vous devriez porter un masque d'hygiène.

L'Office fédéral des transports (OFT) prépare actuellement un plan de protection à ce sujet.

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Kommunikation, 058 462 95 05, media@bag.admin.ch www.bag.admin.ch
Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer und italienischer Sprache.

5. Dois-je porter un masque dans l'espace public s'il est difficile d'éviter les gens à plus de deux mètres, comme sur le trottoir ou à la gare ?

Il est très peu probable d'être infecté en passant rapidement à côté de quelqu'un. C'est pourquoi nous ne recommandons pas aux personnes saines de porter un masque dans l'espace public. Naturellement, vous êtes libre d'en porter tout de même un si vous vous sentez plus en sécurité avec.

6. Puis-je porter un même masque plusieurs fois ? Par exemple, après l'avoir enlevé pendant un instant ?

Non. Les masques d'hygiène ne peuvent être utilisés qu'une seule fois. Si vous avez porté un masque, sa surface est peut-être contaminée : il ne peut donc plus être utilisé. Jetez-le correctement à la poubelle directement après l'avoir enlevé.

7. Dois-je me laver les mains avant et après avoir mis un masque ?

Oui. Lavez-vous les mains au savon ou désinfectez-les avant et après chaque utilisation d'un masque. Faites de même si vous avez involontairement touché l'extérieur de votre masque pendant que vous le portez.

Prenez garde à ne pas toucher le masque pendant que vous le portez.

8. Comment éliminer un masque ? Comment éviter de toucher des masques utilisés ?

Enlevez le masque en saisissant les lanières derrière les oreilles et en éloignant le masque du nez et de la bouche. Maintenez-le à distance de votre visage et de vos habits. Jetez-le à la poubelle.

9. Peut-on laver et réutiliser un masquer ?

Non. Les masques d'hygiène ne peuvent pas être lavés.

10. Combien de temps puis-je porter un masque ?

Un masque peut être porté jusqu'à huit heures.

11. Comment savoir si le masque que j'ai fait moi-même me protège efficacement d'une infection ?

Les masques « maison » n'offrent aucune protection contre le coronavirus. Ils peuvent même augmenter le risque d'infection.

12. Les personnes vulnérables doivent-elles porter un masque ?

Les personnes vulnérables doivent éviter tout contact.

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Abteilung Kommunikation und Kampagnen, Sektion Kommunikation, media@bag.admin.ch

www.bag.admin.ch

Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer und italienischer Sprache.

Si un contact est nécessaire et que la personne vulnérable se sent plus en sécurité avec un masque, elle peut en porter un. Il faut cependant garder en tête qu'un masque peut amener un faux sentiment de sécurité. Les règles de distance et d'hygiène doivent donc être strictement respectées.

13. Les masques sont-ils remboursés par l'assurance maladie ?

Non.

14. Dois-je porter un masque dans un magasin ?

Dans un magasin, il devrait être possible de garder une distance suffisante. Le port d'un masque n'est donc pas nécessaire.

15. Peut-on obliger la clientèle à porter un masque ? En tant que client, puis-je exiger que mon fournisseur de prestations me donne un masque ?

Si cela est prévu dans le plan de protection, les entreprises et commerces peuvent obliger leur clientèle à porter un masque. Si une personne refuse, l'établissement peut refuser de la servir.

En tant que client, vous n'avez aucun droit d'exiger un masque.

16. Dois-je apporter mon propre masque chez le coiffeur ou au salon de beauté ? Ou est-ce que j'en recevrai un sur place ?

Chaque branche a pris des décisions différentes à ce sujet. Renseignez-vous auparavant auprès du fournisseur de prestation.

17. Dois-je porter un masque pendant mon jogging ou quand je fais du vélo ?

Non, il n'y a pas besoin de masque pour la course à pied et le vélo. Le risque d'infection via la respiration n'est pas connu. Si vous allez courir avec quelqu'un, courez l'un à côté de l'autre ou l'un derrière l'autre de manière décalée.

18. Où et quand pourrai-je acheter des masques ?

Les grands distributeurs doivent acheter des masques sur le marché international. Dès la semaine prochaine et pendant deux semaines, la Confédération fournira chaque jour un million de masques d'hygiène aux principaux commerces de détails, afin de garantir l'approvisionnement.

19. Comment la qualité des masques sur le marché est-elle vérifiée ?

Les producteurs et les importateurs sont responsables de vérifier si les masques satisfont aux exigences de qualité indiquées.

20. Faut-il prendre des précautions particulières lorsqu'on porte une barbe ?

Une barbe n'a pas une grande influence sur le port d'un masque d'hygiène, tant que le nez et la bouche sont couverts. Il est beaucoup plus important de ne pas toucher le masque.

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Abteilung Kommunikation und Kampagnen, Sektion Kommunikation, media@bag.admin.ch

www.bag.admin.ch

Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer und italienischer Sprache.

21. Les enfants doivent-ils aussi porter un masque ?

Actuellement, nous ne recommandons pas aux enfants de porter un masque, car ils ne font pas partie des groupes d'infection principaux.

De plus, il est difficile de faire porter correctement un masque à un enfant.

22. Est-il prévu de rendre le port du masque obligatoire par la suite ?

Nous ne prévoyons actuellement aucune obligation de porter un masque dans l'espace public.

Weitere Informationen:

Bundesamt für Gesundheit, Abteilung Kommunikation und Kampagnen, Sektion Kommunikation, media@bag.admin.ch

www.bag.admin.ch

Diese Publikation erscheint ebenfalls in französischer und italienischer Sprache.